



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

privatisation du groupe ADP

Question au Gouvernement n° 1698

Texte de la question

PRIVATISATION DU GROUPE ADP

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, alors que les sénateurs ont rejeté la privatisation du groupe Aéroports de Paris, le Gouvernement s'apprête à commettre une grande faute en maintenant ce projet contre vents et marées.

M. Éric Straumann. Eh oui !

M. Stéphane Peu. Ce serait d'abord une faute stratégique : ADP est une infrastructure clef, un monopole ; même les États-Unis s'interdisent de privatiser leurs aéroports.

Ce serait ensuite une faute économique : on sait désormais que privatiser un monopole naturel, ou une activité économique non concurrentielle, conduit à de piètres résultats. Le scandale de la privatisation des autoroutes est là pour nous le rappeler. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.*)

C'est encore une faute budgétaire : ADP est la première société aéroportuaire au monde. Avec une marge de 14 %, c'est une source de revenus réguliers pour les comptes publics. On ne tue pas la poule aux œufs d'or !

M. Franck Marlin. Exactement !

M. Stéphane Peu. C'est également une faute de méthode : on ne brade pas des biens communs, même pour financer un fonds d'innovation – d'autant que cet argument est fallacieux : les 300 millions d'euros annuels que rapporteront vos privatisations sont nettement inférieurs aux 800 millions d'euros annuels que ces entreprises rapportent aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.*)

C'est enfin une faute démocratique. ADP n'est pas constitutionnellement privatisable : c'est une frontière vitale au cœur de notre capitale économique et politique. Ce serait un abandon supplémentaire de notre souveraineté nationale.

M. Jean-Luc Mélenchon. C'est vrai !

M. Stéphane Peu. Votre projet défie toute logique et affaiblit la France. Cette privatisation est hors norme et même obscure : en effet, pour la première fois, l'État devra payer pour privatiser.

Monsieur le ministre, allez-vous, contre toutes ces évidences économiques, contre cette hypothèque

constitutionnelle et contre le vote du Sénat, persévérer dans ce projet contraire aux intérêts de la nation ?
(*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, la grande faute stratégique, ce serait que l'État ne dégage pas les moyens financiers nécessaires pour investir demain dans l'intelligence artificielle, dans le stockage des données, dans le stockage de l'énergie renouvelable. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.*) Voilà quelle serait la vraie faute stratégique. (Mêmes mouvements.)

La vraie faute stratégique, ce serait de continuer à bénéficier d'une économie de rente plutôt que d'investir dans l'avenir de nos enfants et dans la modernisation de notre économie ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR. – Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. André Chassaigne. Fallacieux !

Mme Caroline Fiat. Vous n'avez pas le droit de dire ça !

M. Bruno Le Maire, ministre. La vraie faute stratégique, monsieur Peu, ce serait de considérer que l'État doit continuer de tirer des bénéfices d'une entreprise dont je rappelle que 74 % des résultats viennent du développement international, des boutiques de luxe et des hôtels.

M. André Chassaigne. Et alors ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Si vous estimez que gérer des boutiques de luxe, des hôtels et assurer le développement international d'une entreprise, c'est le rôle de l'État, eh bien nous n'avons pas la même idée du rôle de la puissance publique dans notre économie ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.*)

M. Fabien Roussel. Caricature !

M. Fabien Di Filippo. Rends l'argent !

M. Bruno Le Maire, ministre. Des inquiétudes, il y en a... – je suis heureux d'entendre les députés Les Républicains, qui ne savent plus où ils habitent économiquement, soutenir le parti communiste ! (*Huées sur les bancs du groupe LR.*) Ce sont les mêmes députés Les Républicains qui refusent la privation d'ADP et qui nous demandent de rétablir l'ISF, dont ils avaient demandé la suppression ! (Mêmes mouvements.)

M. Fabien Roussel. Vous ramez...

M. Bruno Le Maire, ministre. Vous ne savez plus où vous habitez. Nous, nous savons ce que nous voulons pour notre pays.

Qu'il y ait des inquiétudes, monsieur Peu... (*Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, essayons d'écouter la réponse de M. le ministre.

M. Bruno Le Maire, ministre. Qu'il y ait des inquiétudes, je le comprends parfaitement. Notre souveraineté sera garantie de la même façon ; le contrôle des frontières, le contrôle des personnes seront garantis de la même façon.

M. André Chassaigne. Zéro ! Vous êtes petit, tout petit !

M. Fabien Di Filippo. Mythomane !

M. Sébastien Jumel. C'est faux !

M. Bruno Le Maire, ministre. Les garanties apportées aux citoyens grâce au cahier des charges que nous avons prévu, et que vous avez renforcé, monsieur Peu, sur certains points comme l'emploi, nous assurent que cette opération sera sûre et solide pour nos compatriotes. (Huées continues. – Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. Reprenons notre calme, mes chers collègues.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1698

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2019](#)